



Municipalité de Lac-du-Cerf

19, chemin de l'Église, Lac-du-Cerf (Québec) J0W 1S0
Téléphone : 819 597-2424 Télécopieur : 819 597-4036
Courriel : taxation@lac-du-cerf.ca Site Web : lac-du-cerf.info

Municipalité de Lac-du-Cerf AVIS PUBLIC

Est, par la présente, donné par la soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale, de la susdite municipalité que:

Le 7 septembre 2010, sont entrés en vigueur les règlements suivants:

- *Règlement numéro 278-2010 modifiant le règlement numéro 198-2000 relatif au zonage;*
- *Règlement numéro 279-2010 modifiant le règlement numéro 199-2000 relatif au lotissement;*

Lesdits *Règlements numéros 278-2010 et 279-2010* peuvent être consultés du lundi au vendredi de 13h00 à 16h00 au bureau municipal situé au 19, chemin de l'Église à Lac-du-Cerf.

Donné à Lac-du-Cerf, ce 9^e jour de septembre de l'an deux mille dix.

Jacinthe Valiquette,
Secrétaire-trésorière et directrice générale

=====

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résidant à Lac-du-Cerf, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre 16 heures et 17 heures, le 9^e jour de septembre 2010, en faisant paraître un avis public dans le journal "Le Courant", édition du 15 septembre 2010 et sur le site internet lac-du-cerf.info, le 9 septembre 2010.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 9^e jour de septembre de l'an deux mille dix.

Jacinthe Valiquette,
Secrétaire-trésorière et directrice générale